



**DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER DES INSTALLATIONS
CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

**PIECE JOINTE N°47
CAPACITÉS TECHNIQUES ET FINANCIÈRES**



SOMMAIRE

I) CAPACITES TECHNIQUES DE LA SOCIETE RG 43	- 3 -
1) LES ACTIVITES EXPLOITEES	- 3 -
2) LES ACTIVITES PROJETEES	- 4 -
II) CAPACITES FINANCIERES DE LA SOCIETE RG43	- 5 -



I) Capacités techniques de la société RG 43

1) Les activités exploitées

La société RG43 est spécialisée dans le recyclage des déchets plastiques. Les déchets sont achetés aux entreprises qui produisent ces déchets, puis la société RG43 les utilise pour la fabrication de mandrins et de granules qui sont revendus.

La société RG43 développe également une activité de location de bennes et de compacteurs à déchets.

La société RG43 a été créée dans le but de reprendre l'activité de la société RENON, spécialisée dans la collecte et la valorisation des déchets plastiques sur deux sites à Lapte et Tence, en dépôt de bilan. La reprise par RG43 de l'activité de la société RENON, à Tence, le 28 juillet 2018, a permis de maintenir l'emploi des 22 salariés du site.

Une déclaration de changement d'exploitant a été réalisée. La société RG43 bénéficie ainsi de l'autorisation d'exploiter de la société RENON, délivrée par arrêté N°DIPPAL-B3/2015-039 le 7 avril 2015.

Le parc machines de la société RENON a également été repris, à savoir :

- Les 4 lignes d'extrusion de granules et équipements de préparation des déchets (broyeurs, déchiqueteurs, guillotines)
- La ligne d'extrusion de mandrins
- Les engins de manutention
 - o 5 chariots élévateurs à gaz
 - o 1 nacelle électrique
 - o transpalettes mécaniques
- Le compresseur situé au niveau supérieur de l'accès à l'atelier de broyage
- La cuve de récupération des eaux de pluie (ancienne cuve de sprinklage)

Les 22 salariés de l'entreprise RENON disposent du savoir-faire nécessaire à l'activité.

Les capacités techniques étaient donc existantes et exploitées lors de la reprise du site par la société RG43.

Par ailleurs, les activités de transport par route de déchets non dangereux et de négoce ou de courtage de déchets ont été déclarées auprès de la Direction des Politiques Publiques et de l'Administration Locale.

 Cf. récépissés en PJ n°46-1.

2) Les activités projetées

Le projet prévoit l'implantation de deux nouvelles lignes d'extrusion de granules comportant une étape amont de lavage des déchets.

Après réalisation du projet, le site sera équipé de six lignes de fabrication de granules (4 existantes et 2 projetées), et d'une ligne de fabrication de mandrins (existante).

☞ Cf. PJ n°46 pour le détail des installations projetées

Un agrandissement du plus petit des deux bâtiments existants est prévu, sur 525 m², pour permettre l'implantation des nouvelles lignes de production.

La surface totale du bâtiment passera ainsi de 1 885 m² à 2 410 m².

Il est prévu d'implanter un pont bascule à l'extérieur du bâtiment, pour le pesage des matières en transit, et 4 petits silos de 30 m³ pour le stockage des granules fabriquées avec les deux nouvelles lignes de production.

Une cuve enterrée de récupération des eaux de pluie, sera également installée. L'eau de pluie sera utilisée pour les appoints en eau de l'installation de lavage, en circuit fermé.

La cuve mise en place sera dimensionnée pour permettre également le tamponnement des eaux pluviales avant rejet au ruisseau, pour une pluie de retour T=30 ans, ainsi que la rétention d'une partie des eaux d'extinction incendie en cas de sinistre.

☞ Cf. PJ n°4 – Étude d'impact et PJ n°49 – Étude des dangers

Il est prévu de réaliser un forage, d'une profondeur de 80 mètres, permettant d'utiliser les eaux souterraines comme eau d'appoint pour les installations de lavage projetées. Les eaux prélevées viendront en complément des eaux de pluie récupérées, et uniquement si besoin. Le volume prélevé sera très inférieur à 10 000 m³/an.

L'installation sera également raccordée au réseau communal d'eau potable pour couvrir les éventuels besoins supplémentaires en eau.

Le projet engendrera l'acquisition de 2 chariots supplémentaires à gaz.

Le projet ne nécessite pas de modification des installations électriques.

Les nouvelles lignes de production nécessiteront un second compresseur, d'une puissance inférieure à 10 kW, qui sera installé dans le bâtiment des nouvelles lignes. Ce compresseur sera également associé à un sécheur d'air.

Le refroidissement au niveau des nouvelles installations de production prévues sera assurée par deux aéroréfrigérants (refroidisseurs secs), situés à l'extérieur, le long du bâtiment des nouvelles lignes. Le refroidissement est obtenu par circulation d'air sur les serpentins d'eau à refroidir.

La société RG43 emploie actuellement 24 personnes, réparties de la façon suivante :

- Secrétariat / gestion / comptabilité : 3 personnes
- Production : 18 personnes
- Chauffeurs : 3 personnes

Le développement de l'activité engendrera l'embauche d'une vingtaine de personnes supplémentaires (1 administratif, le reste en production).



II) Capacités financières de la société RG43

Les bilans financiers de la société RG43 sont positifs et démontrent la bonne santé de l'entreprise. Le résultat net de l'exercice 2018-2019 est de 90 326 Euros.

- 5 -

↳ Cf. bilan en PJ n°47-1.

Le projet sera financé à hauteur de 15% à partir de fonds propres.
Des subventions ont été demandées. Leur montant n'est pas connu au moment du dépôt du présent dossier.
Le reste sera apporté par emprunt bancaire.